

tements, on obtiendra de meilleurs résultats pour la discipline, la surveillance et l'économie. On devrait installer dans cette aile la cuisine, la boulangerie, l'infirmerie, les cellules isolées et la salle d'école, ou bien y faire une chapelle plus grande et convertir la chapelle actuelle en salle d'école et en bibliothèque.

*Visite de l'inspecteur.*—Votre visite au pénitencier a été très opportune ; sans elle, nous n'aurions pu prendre une décision aussi favorable au sujet des changements et améliorations à faire, de la délimitation de la cour, de la construction du mur d'enceinte et des tours pour les gardes, de la localisation de la loge d'entrée et des ateliers permanents. Quels que pussent avoir été mes calculs, mon travail eut été pour partie fait en vain, car il n'est pas encore né celui qui peut prévoir tous les désirs des autres, surtout en ce qui concerne les besoins d'un pénitencier.

JAMES ADAMS,

*Architecte.*

Décembre 1899.

## PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, MAN., 1er octobre 1899.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Les mouvements des détenus pendant l'année ont été comme suit :

Restant, à minuit, le 30 juin 1898.....	88	
Reçus depuis.....	48	
		— 136
Libérés : à l'expiration de peine.....	18	
“ graciés.....	4	
“ par ordre de la cour.....	1	
“ décédé.....	1	
		— 24
Restant, à minuit, le 30 juin 1899.....	112	

La moyenne quotidienne pendant l'année a été de  $102\frac{3}{4}$  contre 80 pour l'année précédente.

Le coût par tête est de 18 centins moins élevé que l'année dernière. Ce coût par tête, en sus des frais d'entretien tels que nourriture, vêtements, salaire des employés, comprend les dépenses encourues pour la construction du mur, la pose d'une couverture métallique sur le corps principal du pénitencier, les clôtures et autres travaux faits pour le pénitencier.

La légère augmentation des dépenses est due à l'augmentation de la population pénitentiaire, aux frais de voyage jusqu'à la Colombie-Britannique payés aux détenus libérés à l'expiration de peine et à l'achat de lames en fer galvanisé et de matériaux pour le renouvellement de la couverture des édifices du pénitencier.

Depuis mon dernier rapport, des réparations ont été faites aux édifices ; le toit du corps principal a été recouvert en métal. Je recommande fortement que tous les édifices soient recouverts de la même façon. M. E. J. Adams, instructeur en chef des métiers au pénitencier de Kingston, homme très capable, fut envoyé ici pour surveiller ces travaux et préparer des plans et devis pour la reconstruction d'une buanderie, d'une étable sur la ferme et d'un abattoir. L'abattoir est terminé. J'espère que l'on commencera la construction de l'étable l'an prochain.